

FICHE DE CAPITALISATION D'EXPERIENCE

Objet : Documenter les expériences des projets portés par Caritas Bénin sous fonds CRS de partenariat – FY 20

Fiche Capi N*01	
Organisation	Caritas Bénin
Date	23 -9-2020
Expérience documentée	<input checked="" type="checkbox"/> Leçon-apprise <input type="checkbox"/> Bonne pratique
Champs/Aspect/Dimension/ Domaine concerné	
Autonomisation financière des femmes en milieu rural.	
Problème et/ou besoin ayant sous-tendu la leçon ou la bonne pratique	
<p><i>La communauté de Tori-Avamè a connu un incendie ravageur en 2016. A la suite de ce drame et dans le but de contribuer au relèvement de la communauté, Caritas Cotonou SCDIH a initié un projet de renforcement de la capacité organisationnelle, économique et décisionnelle des groupements de femmes créés à cette fin. Il a été question de trouver la meilleure approche pour rendre fonctionnels ces groupements et assurer une meilleure prise en charge sanitaire et alimentaire des femmes et de leurs ménages.</i></p>	
Approches et/ou facteurs (interne et/ou externe) ayant favorisé les résultats obtenus	
<p><i>Caritas Cotonou SCDIH a avant tout rassuré les époux sur le fait que le projet ne vise pas à ravir leur leadership en aidant les femmes à devenir financièrement autonomes. Une sensibilisation a permis de leur faire comprendre leurs intérêts et ceux de la famille si la femme est financement autonome.</i></p> <p><i>Amener les époux à soutenir les activités d'autonomisation de leur femme à travers leur présence et leur participation.</i></p>	
Résultats obtenus	
<p><i>Les femmes ont surmonté la plupart des difficultés qu'elles ont rencontrées dans l'exercice de leur AGR notamment la réalisation des activités nécessitant une grande force physique et l'obtention d'autorisation pour participer aux différentes activités au sein de leur groupement.</i></p> <p><i>Un climat de confiance s'est développé entre les femmes et leurs maris.</i></p>	
Possibilités de réutilisation de l'expérience dans le même contexte	
<p><i>Pour réutiliser l'expérience dans le même contexte ; il faudra simplement que les porteurs du projet puissent efficacement sensibiliser les maris pour leur implication active dans les activités des groupements de leurs femmes.</i></p>	
Facteurs limitants	
<p><i>L'implication des maris pourraient limiter la libre expression des femmes ; les maris pourraient influencer le pouvoir décisionnel des femmes au sein des groupements.</i></p>	
Leçon-apprise/bonne pratique	
<p>L'implication des maris dans l'accompagnement des groupements de femmes vers l'autonomisation apporte une valeur ajoutée à la cohésion conjugale qui d'ailleurs permet la bonne marche des activités des groupements.</p>	